



Création de Société par Actions Simplifiée

ATTESTATION DE BLOCAGE DU CAPITAL SOCIAL

La banque ci-après :

CCM CAGNES SUR MER, 3 AV DE L HOTEL DES POSTES 06800 CAGNES SUR MER déclare et atteste avoir reçu en dépôt la somme de 1 000 €.

M ALAIN BERGDOLL, représentant de la société AB CONSULTING S.A.S., Société par Actions Simplifiée actuellement en voie de formation dont le siège social se situe 157 CORNICHE DES MAURETTES 06270 VILLENEUVE LOUBET, déclare que cette somme représente le montant immédiatement libérable de la partie du capital social correspondant aux apports en numéraire de la Société par Actions Simplifiée en formation, ainsi qu'il a été versé par l'ensemble des actionnaires.

Liste des actionnaires	Nombre d'actions	Somme versée
M ALAIN BERGDOLL	1 000	1 000 €

En conséquence, conformément aux dispositions législatives en vigueur, la somme ci-dessus demeurera bloquée en compte spécial jusqu'à production du certificat d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés de la société actuellement en voie de formation. Sans production de ce certificat dans le délai de six mois à compter du dépôt de fonds, la somme susvisée pourra être débloquée :

- soit entre les mains du mandataire désigné par l'ensemble des souscripteurs,
- soit entre les mains du mandataire désigné par décision de justice passée en force de chose jugée.

La présente attestation est établie en triple exemplaire pour faire valoir ce que de droit.

Le 18 décembre 2024

Le déposant
("lu et approuvé" + signature)

NICOLAS SOYER
CHARGE D'AFFAIRES PROFESSIONNELS

JST14

Crédit Mutuel

3, Avenue Hôtel des Postes
06800 CAGNES-SUR-MER
R.C. D 329 633 085 - N° ORIAS 07 003 758
Tél. 04 92 01 07 58